

CARTE D'HABILITATION ELECTRIQUE

Norme NF C18-510

Entreprise : NJ ELECTRICITE

Participant(s) : JOUVET Nicolas

Formation : HABILITATION ELECTRIQUE POUR ELECTRICIEN

Date(s) et lieu de formation : Du 19 au 21 février 2024 à Coutances soit 3 jours

Référence de dossier : AC.2024.02.0015

Cette carte d'habilitation est établie et signée par l'employeur ou son représentant et remise au titulaire qui doit également la signer.

Ce titre d'habilitation est strictement personnel et ne peut être remis à des tiers.

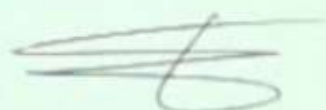
Le titulaire doit être porteur du titre pendant les heures de travail ou le conserver à sa portée et être en mesure de le présenter sur demande motivée.

La perte éventuelle de ce titre doit être signalée immédiatement au supérieur hiérarchique.

Cette autorisation n'autorise pas à elle seule, son titulaire à effectuer de son propre chef les opérations pour lesquelles il est habilité.

Carte délivrée le : 23/02/2024

Signature du titulaire :



Carte à compléter, découper et remettre au titulaire :



CODIFICATION

Ce titre doit comporter les indications suivantes :

- l'une des majuscules R (Haute Tension) ou H (Haute Tension) restrictive du domaine de tension dans lequel le titulaire peut être amené à exercer son activité,
- l'un des indices 0 (Opération d'ordre non électrique), 1 (Exécution opération d'ordre électrique), 2 (Chargé de travaux), ou 2^{ème} lettre C (Consignation), R (Intervention B1 générale), S (Intervention B1 électricienne), E (Opération spécifiques) ou P (Photovoltaïque) avant les attributions qui peuvent lui être confiées,
- Un éventuel 3^{ème} caractère T (Travaux sous tension), V (Travaux du voisinage), N (Nettoyage sous tension) ou X (Opérations spéciales),
- Un attribut précisant les opérations spécifiques (Essai, Vérification, Mesurage ou Montage),
- l'absence d'une indication à valeur d'interdiction,
- l'habilitation d'indice 2 implique celles des indices 0 et 1,
- l'habilitation d'indice 1 implique celle d'indice 0,
- l'habilitation B1 implique l'habilitation B1,
- Toute habilitation permet d'être désigné comme surveillant de sécurité électrique dans le même champ d'application que celui fixé par le titre d'habilitation

AVIS

Le présent titre d'habilitation est établi et signé par l'employeur ou son représentant et remis à l'intéressé qui doit également le signer.

Ce titre est strictement personnel et ne peut être remis à des tiers.

Le titulaire doit être porteur du titre pendant les heures de travail ou le conserver à sa portée et être en mesure de le présenter sur demande motivée.

La perte éventuelle de ce titre doit être signalée immédiatement au supérieur hiérarchique.

Ce titre doit comporter les indications précises correspondant aux 3 caractères et à l'attribut composant le symbole de chaque habilitation et celles relatives aux activités que le personnel est autorisé à pratiquer. La rubrique « indications supplémentaires » doit obligatoirement être remplie.

Cette autorisation n'autorise pas à elle seule son titulaire à effectuer de son propre chef les opérations pour lesquelles il est habilité.

AUTORISATIONS OU INTERDICTIONS SPECIALES

TITRE D'HABILITATION ELECTRIQUE

Conforme à
La norme NF C 18-510

Entreprise (cachet)





CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 120531

Valable du 04/04/2024 au 03/04/2025

NJ ELECTRICITE
13 RUE PRINCIPALE

50510 CERENCES

RAISON SOCIALE : NJ ELECTRICITE

SIRET : 95192837300012
Forme Juridique : SARL
Responsable légal : JOUVET NICOLAS
N° Dossier : 44-RB-58570-50
N° Client : 58570

Tel : 06 80 38 51 65
E-mail : NJELECTRICITE50@GMAIL.COM
Assurance Responsabilité Civile : MAAF
Assurance Décennale : MAAF

Qualification selon référentiel : Installations Électriques Logement Commerce Petit Tertiaire - LCPT

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
PLCPT : Probatoire LCPT	-	04/04/2024	03/04/2026
Mention			
PRGE : Probatoire Reconnu Garant de l'Environnement		04/04/2024	03/04/2026
Catégories de travaux			
Ventilation mécanique		04/04/2024	03/04/2026
Radiateurs électriques dont régulation		04/04/2024	03/04/2026

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.

Edité le 8 avril 2024



Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
En cas de suspicion, contactez Qualifelec :
<https://www.qualifelec.fr/contact>

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.

Thierry SCHOTT
Président de Qualifelec


QUALIFELEC

PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION
N° 120530

Valable du 04/04/2024 au 03/04/2025

**NJ ELECTRICITE
13 RUE PRINCIPALE**
50510 CERENCES
RAISON SOCIALE : NJ ELECTRICITE
SIRET : 95192837300012
Forme Juridique : SARL
Responsable légal : JOUVET NICOLAS
N° Dossier : 44-RB-58570-50
N° Client : 58570
Tel : 06 80 38 51 65
E-mail : NJELECTRICITE50@GMAIL.COM
Assurance Responsabilité Civile : MAAF
Assurance Décennale : MAAF
Qualification selon référentiel : Installations Électriques Logement Commerce Petit Tertiaire - LCPT

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
PLCPT : Probatoire LCPT	-	04/04/2024	03/04/2026
Mention			
PRGE : Probatoire Reconnu Garant de l'Environnement		04/04/2024	03/04/2026

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.


 Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
 En cas de suspicion, contactez Qualifelec :
<https://www.qualifelec.fr/contact>

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.

Edité le 8 avril 2024

 Thierry SCHOTT
Président de Qualifelec

 Visitez notre site : www.qualifelec.fr

 Association Professionnelle et Technique des Entreprises du Génie Électrique, Énergétique et Numérique
 109 rue Lemer cier, 75017 PARIS - Tél : 01.53.06.65.20 / Email : contact@qualifelec.fr
 Association LOI 1901 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411Z



ANOFAB
Formation bâtiment

Attestation de Formation

Le Directeur, Monsieur Laurent LEMARCHAND certifie que

Monsieur JOUVET Nicolas

De l'entreprise NJ ELECTRICITE - 13, Rue Principale - 50510 CERENCES

A suivi la formation

FEEBAT (VENTILATION)

Les 05/02/2025 et 06/02/2025 pour une durée totale de 14 heures

Horaires de formation : De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Signature du titulaire

Nicolas JOUVET

CAEN, le 06/02/2025
Le Directeur de l'ANOFAB

Laurent LEMARCHAND

ANOFAB - 1, Impasse Initia 6 - C.TIS - 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR - SIRET 339 310 302 00023 - APE 8529A
Tél : 02.31.47.97.57 - E-mail : info@anofab.fr - Internet : www.anofab.fr
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 25.14.00345.14 auprès de la Préfecture de Région de Normandie



Attestation de Formation

Le Directeur, Monsieur Laurent LEMARCHAND certifie que

Monsieur JOUVET Nicolas

De l'entreprise NJ ELECTRICITE - 13, Rue Principale 50510 CERENCES

A suivi la formation

**EXPERT EN EFFICACITE ENERGETIQUE DES BATIMENTS (FEEBAT
RENOVE)**

Du 27/11/2023 au 29/11/2023 pour une durée totale de 21 heures

Horaires de formation : De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Signature du titulaire:

Nicolas JOUVET

NJ Electricite
13 Rue Principale
50510 Cerences
Tel. 06 60 38 51 65
Siret : 951 829 373 00012

CAEN, le 29/11/2023
Le Directeur de l'ANOFAB

Laurent LEMARCHAND

ANOFAB est une association loi 1901 - 50 000 000 14305 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR CEDEX - SIRET 123 715 302 89013 - APE 8559Z

Tel : 02 31 47 57 57 - Email : info@anofab.fr - www.anofab.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 25 14 00343 14 auprès du G.P. de la Région de Normandie



ANOFAB

Formation bâtiment

Attestation de Formation

Le Directeur, Monsieur Laurent LEMARCHAND certifie que

Monsieur JOUVET Nicolas

De l'entreprise NJ ELECTRICITE - 13, Rue Principale 50510 CERENCES

A suivi la formation

HABILITATION ELECTRIQUE DU PERSONNEL ELECTRICIEN (C18.510)

Du 19/02/2024 au 21/02/2024 pour une durée totale de 21 heures

Horaires de formation : De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Signature du titulaire

Nicolas JOUVET

CAEN, le 21/02/2024
Le Directeur de l'ANOFAB

Laurent LEMARCHAND

ANOFAB - 11 rue de la République - 50510 CERENCES - CAEN - FRANCE - CEDEX - 0233 239 510 100 - 0233 495 11144

Site : 02 33 47 10 111 - Email : info@anofab.fr - Internet : www.anofab.fr
Déclaration d'adhésion enregistrée sous le n° 05.14.01.040.14 auprès de la Préfecture du Régions de Normandie

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E
A C A D E M I E D E C A E N Q U E B E R T

ELECTROTECHNIQUE

...F...R...S...E...

Verbal de l'examen établi le 04 juillet 1995

Signature du titulaire

IMPRIMERIE NATIONALE 15-95-AP-EX



Attestation de Formation

Le Directeur, Monsieur Laurent LEMARCHAND certifie que

Monsieur JOUVET Nicolas

De l'entreprise NJ ELECTRICITE - 13, Rue Principale 50510 CERENCES

A suivi la formation

VENTILISTE : POUR UNE RENOVATION ENERGETIQUE PERFORMANTE

Les 01/04/2025 et 02/04/2025 pour une durée totale de 28 heures

Horaires de formation : De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Signature du titulaire

Nicolas JOUVET

CAEN, le 02/04/2025

Le Directeur de l'ANOFAB

Laurent LEMARCHAND

ANOFAB - 1, Impasse Initialis - CITIS - 14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR - SIRET 339.310.302.00023 - APE 8559A

Tél : 02.31.47.97.57 - Email : info@anofab.fr - Internet : www.anofab.fr

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 25.14.00345.14 auprès de la Préfète de Région de Normandie